

Association pour la protection et la rénovation
du phare-amer en terre de Lanvaon,
commune de Plouguerneau,
département du Finistère

CONVOCAATION À L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LANVAON 8 DÉCEMBRE 2023 À 18H30

Siège social
467 Lanvaon
29880 Plouguerneau

Contact
Contact@lanvaon.bzh

Président
Yann Souche
YannSouche@lanvaon.bzh

Trésorière
Corinne Houy
CorinneHouy@lanvaon.bzh

Secrétaire
Didier Houy
DidierHouy@lanvaon.bzh

Site web
lanvaon.bzh

Webmestre
Olivier Loste
Webmestre@lanvaon.bzh

Projet "Phare du 9^e art"
Didier Houy
PhareBD@lanvaon.bzh

Association loi 1901
d'intérêt général
à caractère culturel
enregistrée sous le
n° **W291006824** à la
sous-préfecture de Brest

SIREN
819 226 457



Avec le soutien
financier de
la Région
Bretagne,

dans le cadre de sa politique
en faveur du patrimoine

Projet lauréat 2016
de l'appel à projets régional
Héritages littoraux

Ordre du jour

1. Introduction
2. Brève rétrospective de l'année 2023
3. Point sur l'avancement des travaux
4. Compte de résultat
5. Budget prévisionnel 2024
6. Projets 2024
7. Changements dans le bureau
8. Questions diverses

1. Introduction

Cette année, l'Assemblée générale se fera à la fois en présence et à distance.

En présence, à la salle n°7 de la maison communale de Plouguerneau, route de Kerveogan, le **vendredi 8 décembre** à partir de 18h30.

À distance, via une page du site dédiée, laquelle sera accessible du **25 novembre** au **7 décembre**.

Dès à présent, la convocation à l'Assemblée générale est disponible (<http://lanvaon.online.fr/AG/2023/pre-ag2023.html>).

Vous aurez jusqu'au jeudi 7 décembre à minuit pour voter six résolutions, poser des questions, proposer vos suggestions et soumettre vos commentaires, auxquels nous répondrons sur la même page et lors de l'assemblée le lendemain.

2. Brève retrospective de l'année 2023

Une année plus qu'en demi-teinte, pour parler poliment, sur bien des points :

- un "retard administratif" nous a privé de notre autorisation d'occupation temporaire (AOT) jusqu'à fin août 2023, et ce malgré plusieurs relances. Cela nous a donc entièrement bloqué dans les travaux et donc fait perdre la somme importante de 12 000 € restant de notre subvention régionale. Cette perte se ressent aujourd'hui dans notre trésorerie car elle devait financer les travaux de peintures intérieures, par exemple. Et pour information, l'AOT que nous avons aujourd'hui n'est valable que pour douze mois !
- La réunion annuelle avec la subdivision des Phares et Balises ne s'est pas bien déroulée du tout

(<http://lanvaon.bzh/Fichiers/PageAssociation/Travaux/2023:04:11-CR-reunion-P&B.pdf>). Il nous a été reproché "d'aller trop vite". Ils considèrent que notre projet s'étale sur deux phases : la première étant la rénovation et la seconde l'adaptation au projet futur d'utilisation du phare. Nous avons en effet devancé la seconde pour des raisons simples d'économie.

Par exemple, quitte à faire venir un électricien pour la mise en conformité électrique, nous lui avons également commandé le passage de câbles optiques, une baie de brassage, etc, afin de ne pas rouvrir la tranchée plus tard.

Idem pour la pose des plaques de plâtre (Placo) sur les plafonds et les murs côté escalier. Ils ont prétexté que ce n'était pas d'origine, alors même que cela était inscrit dans le rapport de l'architecte du patrimoine que nous avons financé en 2016, à leur demande. S'en est suivi une visite sur site en leur présence, ainsi que de quatre élus plouguernéens (Yannig Robin, Andrew Lincoln, Cathy Le Roux et Bruno Bozec) et d'un architecte des bâtiments de France. Ce dernier a clairement indiqué que le phare ne bénéficiant d'aucun classement (type : monument historique), il n'était là que pour donner des conseils et n'a pas semblé être choqué par le Placo. Nous aurions sinon dû démonter et refaire les plafonds en plâtre sur lattes, et ce n'est pas du tout le même tarif pour un résultat quasi similaire. (<http://lanvaon.bzh/Fichiers/PageAssociation/Travaux/2023:05:29-CR-visite-Thomas-BdF.pdf>)

Les Phares et Balises nous ont également demandé (voir compléments plus bas dans le chapitre sur les travaux) :

- de remonter au plus vite la rambarde de l'escalier pour des raisons de sécurité ;
- de financer un nouveau diagnostic plomb ;
- de leur proposer un projet abouti sur la seconde phase, validé par un architecte.
- Les infiltrations d'eau de pluie, déjà évoquées lors de notre précédente Assemblée générale, perdurent, dégradent l'escalier, la dernière chape en béton armé et nous stoppent également. Nous avons proposé, pour gagner du temps, de louer pour un mois un échafaudage à la société Abarnou (qui a installé la même structure sur le phare du Créac'h) pour un montant de 8 000 €, qui aurait été financé à moitié par la subvention régionale. Nous aurions ainsi pu résoudre le problème, nettoyer les façades et peindre les fenêtres. Solution refusée par la subdivision, préférant faire intervenir des cordistes. L'analyse de deux architectes nous informe que le souci est dû à l'obstruction complète de la gouttière nord qui donc ne laisse plus passer l'eau, laquelle rentre dans le phare par la panne sablière. Le récent devis reçu par la subdivision indique un montant de 8 000 € pour déboucher la gouttière et de... 50 000 € pour changer le conduit d'écoulement ! Cela va vraiment à l'encontre de notre philosophie d'utilisation de l'argent public et constitue en grande partie la raison du départ de notre trésorier.
- Pas d'AOT donc pas de vide greniers ni marchés de nuit. Une grave influence sur notre trésorerie et une incompréhension de la population. Nous avons tenté de lui apporter des renseignements lors des marchés du bourg en été.

- Une exposition de 23 photographies d'Adrien Michel sur Tchernobyl a été organisée très rapidement à la demande de la mairie et grâce à un accord de principe de la subdivision. Environ 600 visiteurs mais aucun bénéfice malgré une subvention exceptionnelle accordée par la municipalité (<http://lanvaon.bzh/Fichiers/Divers/ConseilMunicipalPlouguerneau-15-11-2023.mp4>).

3. Point sur l'avancement des travaux

Le raccordement définitif auprès d'Enedis et l'enterrement de la ligne aérienne a pu être concrétisé (<http://lanvaon.bzh/Exibeo/exhibeo-associa1.html>).

Un nouveau diagnostic plomb a été remis à la subdivision. Même si les valeurs sont faibles, les Phares et Balises imposeront des consignes de sécurité à respecter par les peintres. Mais nous ne savons pas à cette heure comment les financer.

La rambarde de l'escalier a été décapée (<http://lanvaon.bzh/Exibeo/exhibeo-associa3.html>) puis peinte couleur "vert signalisation", sa teinte d'origine (<http://lanvaon.bzh/Exibeo/exhibeo-associa4.html>). Ces travaux ont été réalisés par des bénévoles. Elle doit être remontée cette fin d'année par Evgen Meunier, le charpentier qui a réalisé l'escalier.

Pior Candio, architecte du patrimoine qui a réalisé notre première étude, n'étant pas disponible, nous avons contacté son homologue Marie Lennon qui, épaulée par Guillaume Appriou, va travailler sur l'avenir du phare.

Nous allons continuer avec son aide à compléter la rédaction du dossier de mise en conformité d'un établissement recevant du public, obligatoire et... ayant également un coût.

ORIGINE DU FINANCEMENT DES TRAVAUX À FIN 2023

Source	Montant €	Montant %
Mairie de Plouguerneau	52 999	28,1
Département Pays de Brest	45 498	24,2
Région Bretagne	38 005	20,1
Association Lanvaon	30 778	16,4
Communauté du Pays des Abers	21 000	11,2
	188 280	100

4. Compte de résultat

Résolution 1

Approbation
du bilan financier

Résolution 2

Approbation
de l'affectation
du résultat
au fonctionnement
de l'association

COMPTE DE RÉSULTAT

Dépenses	€	Recettes	€
Abonnements (Enedis, internet)	566,41	Ventes diverses (timbres, livres...)	326,00
Création (annuaires des marées / catalogues)	3 742,78	Créations Lanvaon (cartes, catalogues)	4 937,20
Prestations externes (Shom, diagnostic plomb...)	1 600,00	Autres recettes (marchés du bourg, de Lilia...)	1 683,38
Frais déplacements, réunions	120,00	Subvention mairie,	1 032,00
Gestion des compte courant	87,61	Remboursement de travaux	6 123,23
Assurances	120,81	Mécénat, dons défiscalisés	1 471,06
Petits matériels	739,63	Adhésions	295,00
Investissements travaux	24 509,16	Petits dons, participation marchés	14,68
Intérêts du prêt + commissions	215,50	Pay Pal (boutiques du site)	150,00
Entretien (produits)	765,57	Vente aérogommeuse	3 750,00
Gestion courante	20,99		
Frais de ventes	-3,06		
Achat fleurs (décès de Soizic)	60,00		
	32 545,40		19 782,55
Résultat	-12 762,85		

5. Budget prévisionnel 2024

Étant donné notre l'état de notre trésorerie à ce jour, il est difficile de proposer un montant prévisionnel cohérent. Il dépendra des subventions dont nous serons bénéficiaires.

En partenariat avec la mairie, nous ferons une demande au Fonds d'intervention maritime en mars (<https://mer.gouv.fr/fonds-d-intervention-maritime>).

À noter que si nous parvenions à ouvrir le phare au public en 2024, l'ouverture génèrerait des dépenses supplémentaires légales sur la sécurité électrique et incendie pour un montant total d'environ 3 000 €.

6. Projets 2024

- Reprendre les travaux annoncés l'an dernier.
- Candidater au Fonds d'intervention maritime.
- Effectuer les travaux sur le garage, prévu comme lieu d'accueil des personnes à mobilité réduite...
- Poursuivre la demande d'accord via le dossier de lieu recevant du public, et recalages éventuels pour la mise en conformité.
- Poursuivre les démarches préliminaires au projet futur de Phare du 9^e art. Même si nous avons déjà un soutien de la part d'artistes célèbres, un gros effort de recherche de mécénat nous attend. Si vous avez des pistes, des dépliants sont à votre disposition, nous avons vraiment besoin de vous !
- Effectuer les travaux de mise hors d'eau des dépendances pour le stockage du matériel de l'association.
- Selon la trésorerie, lancer les travaux de peinture intérieure.
- Tenir un stand au marché de Noël de Plouguerneau.
- Répéter certainement le vide-grenier, certainement le weekend de la Pentecôte, selon soutien.
- Remettre en route les marchés d'été.
- Prévoir une buvette lors de la course des ORNI (<https://plouguerneau.bzh/defi-or-ni-2023/>) qui aura lieu en juin avec le Tan-tad (<https://fr.wiktionary.org/wiki/tantad>)...
- Nous travaillons déjà sur l'exposition estivale mais rien de concret à ce jour. Nous vous informerons par une infolettre de la concrétisation du projet.

Résolution 3

Approbation de la reprise du poste de trésorière par Corrine Houy

Résolution 4

Approbation de la reprise du poste de secrétaire par Didier Houy

Résolution 5

Approbation du montant modifié de la cotisation annuelle individuelle

Résolution 6

Approbation de la création et du montant de la cotisation annuelle familiale

7. Changements dans le bureau

Après plus de 8 ans d'excellents et loyaux services, Alain Le Gall, trésorier, décide de passer les clefs du coffre-fort. Un énorme merci à toi Alain, ta rigueur consciencieuse nous a été indispensable. Corinne Houy est candidate pour prendre ta relève.

Yvon Corre, quant à lui, n'ayant plus trop l'opportunité de venir souvent sur Plougueneau, laisse sa trousse de secrétaire. Didier Houy et son stylo quatre couleurs se déclarent candidats.

8. Questions diverses

La cotisation annuelle à l'association permet de financer nos frais de fonctionnement (électricité, site internet, assurances, carburant pour la tondeuse...), et le fait d'adhérer est important pour l'obtention de certaines subventions. Nous vous proposons d'augmenter le montant de la cotisation individuelle, inchangé depuis la création de l'association, à 10 € minimum pour une personne. Nous vous proposons de créer une adhésion "familiale" valable pour 4 personnes, à 20 €, vous pourrez ainsi inscrire vos enfants ! Et là aussi, les enfants c'est important pour certaines subventions. Écrivez s'il vous plaît un commentaire si cette décision vous interroge.

Si vous désapprouvez le rapport financier, le fait d'affecter son résultat au fonctionnement général de l'association et le changement de bureau merci de nous en faire part en utilisant les champs de texte placés sous l'image de ce document sur la page du site. N'hésitez pas à utiliser le formulaire idoine pour poser des questions, des commentaires, proposer des solutions ou des contributions, nous donner l'adresse personnelle d'un mécène... !!!

Merci pour votre soutien et belle année 2024.